

Pierre Brasseur, "Inscrire le handicap dans le cadre sociologique : le genre comme horizon", Séminaire Le genre et le sexe de la performance sportive : un bouleversement des catégories ?, MSH Paris Saclay, Mar 2023, Paris, France

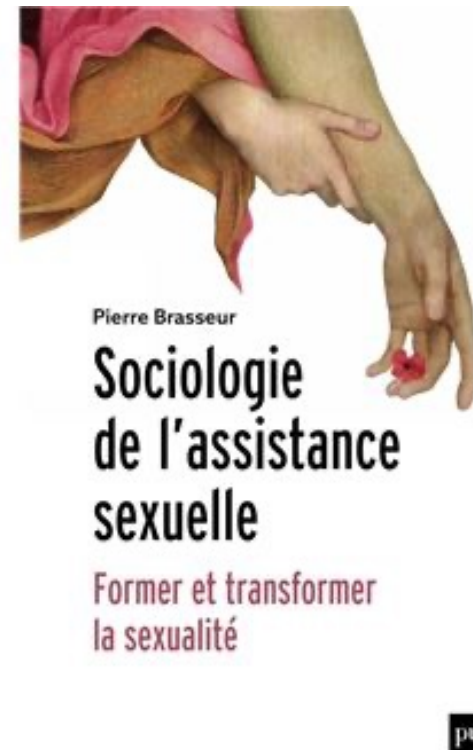
# Les discussions sur le handicap se réduisent souvent

- Ressources humaines et matérielles
- Représentations sociales
- Besoin de formations
- Conséquences du handicap

Une partie de l'analyse => déproblématise le handicap

# Terrains et méthodologie

- Depuis 2012 : enquête sur le handicap et sexualité
- Post-these: terrains sur travail de l'intimité, santé et emploi.



Pierre Brasseur, "Inscrire le handicap dans le cadre sociologique : le genre comme horizon", Séminaire Le genre et le sexe de la performance sportive : un bouleversement des catégories ?, MSH Paris Saclav. Mar 2023. Paris. France

## Refuser toute notion qui n'est pas liée au contexte social

1. Le genre, la sexualité, l'hétérosexualité, le corps, le handicap, les émotions sont des phénomènes faits par la société
2. Qu'aucun aspect de cette fabrication n'échappe au social
3. Le genre, la sexualité, l'hétérosexualité, le corps, le handicap, les émotions sont faits différemment
  1. La sexualité et le handicap sont des domaines sans frontières claires.
    1. Il est difficile de répondre à la question « qu'est-ce qu'un handicap », ou « est-ce que cette pratique est de la sexualité ? »
  2. Le genre est une division sociale avec seulement deux choix
    1. Les hommes et les femmes sont placés dans des groupes sociaux différents en fonction de leur sexe, ce qui affecte tous les aspects de leur vie, y compris leur sexualité et le handicap.

# Des désaccords terminologiques et intersections

Il y a plusieurs façons d'utiliser ces concepts

- La sexualité ou le handicap, ce sont des concepts qui ont voyagé, ont rencontré d'autres théories proches
- Ces termes sont employés différemment, à différentes époques, par de multiples individus ou institutions, et pas forcément dans le même objectif.
- Il n'y a pas forcément d'accord sur les liens entre ces différentes idées, sur leurs intersections

# Genre, sexe et sexualité

Il existe de nombreuses définitions du terme « sexe » ou genre

- Il est difficile de fournir une explication scientifique aux termes "homme" et "femme" (Raz 2016).

Le genre a été pensé à partir de nombreux points de vue différents, même en sociologie (Delphy et coll. 2012).

- Au départ, font référence à la construction des hommes et des femmes plutôt qu'aux différences biologiques entre les sexes.
- Puis, les différences biologiques ont été intégrées à l'analyse sociologique.

# Ma définition du genre

Le genre se distingue du concept de "sexe social.

- Les classifications de genre n'existent pas dans la nature.
- Personne n'est seulement un homme ou une femme dans la vie réelle.

Les catégories sociales des hommes et des femmes sont définies

- différemment et hiérarchiquement
- dans presque tous les aspects de la vie
  - ordonnées selon une distinction binaire
  - s'en échapper est difficile.

# La signification du genre comme horizon

Le genre n'est pas

- la construction sociale du sexe
- une façon plus polie de dire sexe (Clair, 2016)

Désigne « la distinction entre les femmes et les hommes, ces catégories binaires elles-mêmes et le contenu de ces catégories » (Jackson, 2015).



# Rapprochement avec le genre

- Critiques féministes de la science (Fausto-Sterling 2000)
  - la Science tient pour acquis que la science ne devrait concerner que la nature
  - mais aussi que la méthode scientifique débarrassée de sa couche « sociale » serait débarrassée de « l'idéologique ».

# Reprendre ce principe pour les autres notions

Envisager les notions comme le handicap ou la sexualité

- Comme des divisions
- Comme des formes de distinctions
- À laquelle on donne un sens
  - dans les actions quotidiennes
  - les interactions
  - les interprétations

# Les conséquences du cadre sociologique

L'utilisation du terme femmes et homme, personne handicapée, ou valide, ne se réfère pas à des différences essentielles.

Dans un esprit de généralisation sociologique.

- Ce n'est pas un jugement car personne n'est dans la vraie vie n'est uniquement
  - Un homme ou une femme.
  - Un handicapé.
  - Un homosexuel, etc.....

# Genre et handicap ?

Le genre ou le handicap se vivent à l'intersection de ces autres rapports sociaux, et à travers les biographies socialement situées des individus.

## Différences

- Le genre : un principe de catégorie de la société, qui est partout et qui nous positionne dans des systèmes de pouvoir et de hiérarchies qui organisent nos sociétés.
- Le handicap : beaucoup plus flou.
  - Au même titre que la Catégorisation homme/femme est une opération sociale même lorsqu'elle est réalisée par des scientifiques, on peut dire la même chose du handicap.

# Appliquer le même principe au handicap et à la sexualité

au milieu des années 70, les handicapés remplacent les infirmes

- Naissance de la réadaptation
- Loi 1975, sans définition
- Années 1990 : les personnes handicapées
  - [loi du 10 juillet 1987](#) en faveur de l'emploi des personnes handicapées
  - 1991 : [loi pour favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées](#)
  - [Loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Années 2000 : personnes en situation de handicap
  - Maintenir le handicap comme social.



Pierre Brasseur. "Bringing disability into the sociological framework : Gender as a horizon". Séminaire Le genre et le sexe de la performance sportive : un bouleversement des catégories ?. Mar 2023

# Le handicap

Le handicap est une catégorie tellement enracinée qu'elle est rarement considérée comme un acte social.

- Il s'agit d'une classification qui reflète une opinion
  - une déficience comme le fait de mal voir, de ne pas avoir de jambe, ou un esprit faible
  - serait une circonstance défavorable
  - Nécessitant une intervention publique ou privée.

# Des capacités changeantes

Le terme "handicap" vient du droit et était utilisé pour décrire les personnes qui n'avaient pas la compétence ou la capacité juridique,

- les femmes, enfants, fous, idiots
- Des personnes que la loi ne reconnaissait pas comme capables de contrôler et de détenir des biens ou d'exercer une activité indépendante.

Dans la dernière partie du 20e siècle, notre compréhension des "capacités" a radicalement changé

- ces personnes ont été plus libres de participer plus pleinement à la vie de la société
  - bénéficient d'une nutrition, d'une stimulation et d'une éducation adéquates

# Le handicap est créé socialement, avec une certaine logique, qui n'est pas partagée par tous.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée de ce que signifie être handicapé (Abberley, 1987).

- Les critères d'entrée dans le groupe « handicap » ne sont pas clairs.
- Il n'existe aucune définition qui ferait consensus, ce ne serait qu'en France.
  - Le handicap est fondamentalement un concept bureaucratique dépourvu de sens avant la deuxième moitié du vingtième siècle dans la plupart des pays occidentaux (Bickenbach, 1993).
  - Des blessures, des maladies, des accidents et des limitations ont été classés dans ces catégories.
  - Des modes de fonctionnement deviennent ainsi des handicaps lorsque des groupes arrivent à montrer leur pertinence (Hahn, 1986).



# Une catégorie utile

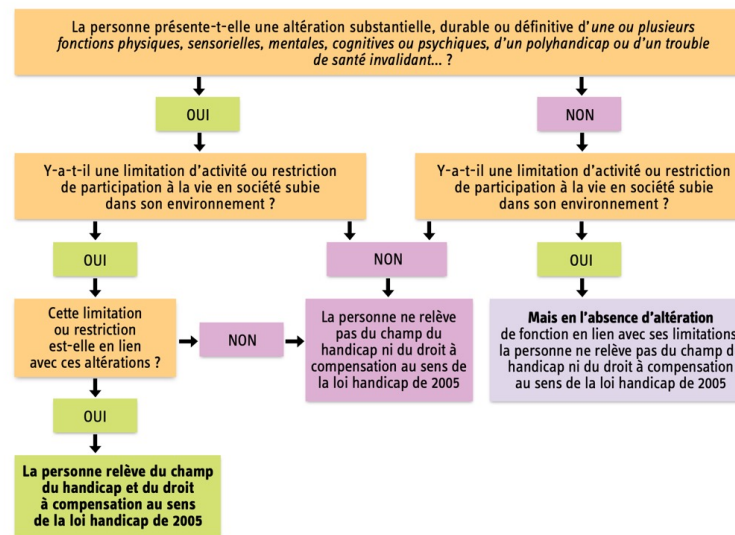
- Le handicap est devenu une catégorie administrative vers les années 1950 aux États-Unis et au début des années 1970 en France (Baudot 2016).
- Depuis 1975, le public, les décideurs politiques et les professionnels de la santé voient dans le handicap une catégorie utile en France (Bas 2017).
- Celles et ceux qui ne peuvent pas travailler ou qui doivent le faire dans des conditions modifiées peuvent par exemple bénéficier d'une reconnaissance spéciale, après avoir monté un dossier, et fait preuve qu'il était handicapé.

Des questions sur l'utilisation des toilettes, l'alimentation, la capacité à s'habiller seul sont alors utilisées pour fabriquer le handicap (Bodin 2018).

- Des guides sont produits, afin d'aider à la prise de décision les professionnels réunis dans des institutions qui doivent définir si les déficiences sont suffisantes pour l'entrée ou non dans la prestation.

Extrait du Dossier technique Guide des éligibilités pour les décisions prises dans les maisons départementales des personnes handicapées, mai 2013, p.4.

L'arbre ci-dessous permet de s'interroger sur l'application ou non de la notion de handicap à la situation de la personne :



Pierre Brasseur. "Bringing disability into the sociological framework : Gender as a horizon". Séminaire Le genre et le sexe de la performance sportive : un bouleversement des catégories ?. Mar 2023

# Certains documents sont précis dans leur gradation du fonctionnement

Par exemple, une liste de catégories spécifiques de déficiences physiques, de déficience visuelle, déficience auditive, déficience de la parole, absence de membres, paralysie de membres, déformation ou déficience orthopédique.

- Chacune de ces catégories englobe une ou plusieurs sous-catégories de déficience physique
  - Chaque catégorie est située dans un classement général en fonction du type et de la gravité du handicap
  - Détermine le montant de la compensation monétaire ou le mode de service "approprié".
- Ce type de caractérisations supposent que "la déficience [ou la différence] biologique confère la déficience sociale" (Liachowitz, 1988)

# La création du handicap

Cette création du handicap s'appuie sur une organisation, l'introduction d'institution, de diplômes, d'experts.

- l'invention d'ateliers de réinsertion par le travail (Pinell et Zafiropoulos 1978)
- la mise en d'une éducation différente de celle des non-handicapés (Tomlinson 2014).

D'un pays à l'autre, d'un département l'anorexie, la dyslexie, l'autisme, le VIH-SIDA peuvent être considérés différemment, en fonction

- d'arrangements locaux (Baudot 2016)
- de l'argent qui reste à la disposition (Baudot 2013)
- de l'organisation de groupe d'intérêt (Evans 2013).

# Différentes définitions du handicap

- En France, constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
- La définition de la loi est à la fois plus large et moins liée aux évaluations médicales que celle utilisée dans les RQTH, ou les prestations d'invalidité qui définissent toutes deux le "handicap" comme "une incapacité à travailler.

# Le handicap n'est pas quelque chose que l'on a.

L'idée que l'on peut facilement classer les gens en deux catégories, les valides et les handicapés est tout aussi répandue.

- de nombreux handicaps ont des symptômes transitoires
- de nombreux handicaps se manifestent différemment selon les circonstances personnelles et environnementales.

Par ailleurs, les proclamations formelles de la loi sont bien moins significatives dans la vie des personnes handicapées

- Le plus souvent, la « société » et les sciences sociales partagent le sens commun selon lesquelles les gens sont soit "dans le panier, soit en dehors »
  - Par exemple que l'on est soit aveugle, soit non aveugle.
  - Par exemple, la distinction entre "légèrement aveugle" et "totalement aveugle".
    - le fait que la première catégorie est beaucoup plus importante
    - est une gradation à laquelle on n'accède pas dans la plupart des interactions sociales.

# Dichotomiser et stigmatiser

## Les catégories du handicap

- effacent fonctionnellement les ambiguïtés de l'appartenance
- stigmatisent une moitié de l'ensemble.

## L'apparente binarité de la cécité et de la vision largement incontestée

- Une adversité, la vision est "sans problème" (Michalko, 1998)
- Nécessitant l'intervention d'un professionnel

# Françoise, Sclérose en plaques, chercheurs

Enquêteur : Ils ne t'ont pas demandé pourquoi, etc..

Françoise : Ah si, je me suis fait convoquer plein de fois par mon labo (...) j'ai eu des interrogatoires qui ont été horribles pour le le truc handicapé. On m'a mis un jour en télétravail d'office. La docteure m'a dit : « vous n'allez jamais tenir sinon ». Donc c'est ce jour de télétravail que je dois renouveler tous les ans et pour lequel à chaque fois j'ai des interrogatoires, machin truc. Et je ne leur dis pas pourquoi je suis en télétravail. Après, ils ont vu que j'étais handicapée, ils veulent savoir pourquoi je ne leur dis pas ! Enfin voilà, j'ai des entretiens atroces, avec des remarques horribles, genre : « mais si tu es vraiment malade, tu n'as qu'à te mettre en temps partiel thérapeutique », tu vois ? Avec des trucs genre vraiment horribles, quoi ! Parce que moi, je n'ai pas de problèmes au boulot, je travaille ! C'est juste des fois, je suis un peu fatiguée, so oies ? Et des fois, je n'arrive pas à marcher, so oies ? Je ne fais pas un travail de course à pied, quoi, je fais un boulot de management et de recherche.



# Donner le moins possible aux pouvoirs explicatifs de la biologie sous l'une de ses formes.

La sexualité ou le handicap. N'a pas de fonctions sociales fixes comme le tabou, des objectifs précis, ou la marge.

Elle ne nécessite pas non plus d'outils d'analyse particuliers ou de métaphores

Marchés, regard, altérité

Je rejette aussi les explications comme internes au corps.

Les rencontres, les pratiques et les conduites de la sexualité, du handicap et du genre sont sociales.

Les pulsions, les impulsions ou les instincts sont des interprétations erronées de la nature socialement acquise.

# Les liens entre ces différentes notions ne doivent pas être présupposés ni négligés.

Il y a un lien entre les catégories genre, handicap et sexualité, mais il n'est pas automatique.

- Par exemple, certaines lésions vont empêcher d'avoir certaines pratiques considérées comme faisant partie des scripts sexuels légitimes (ex. : la pénétration) ; mais n'empêche pas la sexualité, les conduites sexuelles

# Leurs relations empiriques doivent être étudiées et non acceptées ou ignorées.

Le genre, la sexualité ou le handicap sont ancrés dans d'autres rapports sociaux qui peuvent n'avoir aucun rapport avec la thématique

- Par exemple, la sexualité est extrêmement liée au genre, mais elle ne permet pas à elle seule de la définir.
  - Car elle est organisée non seulement par le genre, mais aussi par la classe, la race, l'âge.

# Conclusion

La différence entre les hommes et les femmes, les handicapés et les valides est considérée comme un fait évident.

- Cependant, ce sont des activités sociales.
- Le genre et le handicap dénaturent les différences et attirent notre attention sur l'existence même de la division de l'humanité en deux.
  - Une analyse sociologique du handicap et du genre vise à ne pas les traiter comme des variables.
    - Il faut interroger les catégories comme immuables.
      - Produit de discours scientifiques particuliers
      - catégorie politique

# Le genre, la sexualité, le handicap se produisent

- dans l'engagement d'un soi au quotidien
  - qui est réflexif
  - qui nous permet de mettre en scène le genre, la sexualité ou le handicap
  - de donner un sens aux actions des autres en tant que genre, sexualité ou handicap.

# Exemple de Tristan

« Non, mais je me retranche sur un handicapé parce que c'est un peu le complexe d'avoir une prothèse donc c'est moins attirant pour un partenaire. Mais non, ça ne me dérange pas d'avoir un valide au contraire. Moi personnellement je ne fais aucune différence. Même handicapé, si tu veux quand je marche, on ne voit pas quand je suis handicapé. D'abord j'aime bien les gens, j'aime bien le contact, donc, disons que la beauté ne m'intéresse pas, c'est la beauté intérieure qui m'intéresse. Ce n'est pas que la personne soit belle ou pas belle. Bon, je n'ai pas un corps très extraordinaire. C'est vrai que quand j'étais jeune j'attirai beaucoup les jeunes. Et maintenant arrivé à mon âge j'attire moins.

Et tu penses que si tu n'étais pas handicapé aujourd'hui ?

Disons que je trouverai certainement mieux. Déjà une personne qui me voit tout nu, sans ma prothèse, ça fait moche. Donc si tu veux depuis que je suis handicapé j'ai un peu grossi. J'ai quand même été pendant deux ans en fauteuil roulant (...) Ça fait un an, au moins de janvier que je marche normalement ; j'ai été dans un centre de rééducation, on m'a mis une prothèse. Et j'ai commencé à marcher avec des béquilles, puis avec une canne et maintenant je commence à marcher normalement. Bon je n'irai pas faire un cent mètres en courant, mais si tu veux quand je suis en pantalon personne ne voit que je suis handicapé. Si je marche dix minutes, je commence à fatiguer. Si je marche vingt minutes je commence à boiter. Mais sinon je ne boite souvent pas. C'est pour ça la prothèse et tout s'est supé. Mais si tu veux, c'est plus comme avant en fait.